



# Rapport du maire

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

C'est avec fierté que nous vous présentons le rapport annuel sur la situation financière de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie pour les années 2010 et 2011, ainsi que nos priorités pour l'année 2012, conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal.

En lisant ce document, vous serez à même de constater à quel point l'arrondissement est résolument engagé dans le développement durable, l'apaisement de la circulation et la saine gestion.

Ce rapport dresse un portrait fidèle de la situation financière de l'arrondissement et de la façon dont nous gérons les deniers publics. Nous vous invitons à nous joindre si vous désirez obtenir plus de détails sur l'administration de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie. Nous vous invitons également à la séance spéciale portant sur le budget de 2012 qui se tiendra à l'automne.

François W. Croteau

Maire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie  
Membre du conseil d'agglomération

## 2010 Budget de fonctionnement

### Résultats financiers au 31 décembre 2010

Le budget de 2010 prévoyait initialement des dépenses globales de l'ordre de 58 588 100 \$, auxquelles se sont ajoutés des revenus d'arrondissement estimés à 3 152 500 \$.

Dès le début de l'exercice 2010, la Ville de Montréal a annoncé un plan de redressement général de ses finances, impliquant pour l'arrondissement une contrainte de 585 800 \$. Cependant, à l'automne 2010, un montant supplémentaire récurrent de 1 219 000 \$ provenant d'une réserve budgétaire de la Ville a été versé à notre arrondissement afin de nous aider à faire face à nos dépenses sans cesse grandissantes. Tout au long de l'année, certains programmes de la Ville ont apporté une aide nécessaire pour combler notre budget de fonctionnement, dont le programme de propreté, pour un montant de 128 800 \$, et le programme de traitement des résidus verts, pour un montant de 222 700 \$.

L'arrondissement a donc disposé l'an dernier d'un budget modifié de 60 140 000 \$. Malgré l'augmentation annuelle des dépenses et un budget restreint sous l'effet d'un gel depuis plusieurs années, l'arrondissement a réussi à maintenir le cap de l'équilibre budgétaire sans avoir à imposer de taxes aux citoyens, et ce, grâce à la rigueur qui caractérise sa gestion et son administration.

L'arrondissement a par ailleurs délivré plus de 1 485 permis en 2010, un nombre inégalé et en augmentation constante depuis plusieurs années, soit de 50 % en 8 ans. La vitalité du secteur de la construction et de la rénovation dans notre arrondissement a entraîné une augmentation des revenus de près de 800 000 \$ en 2010.

## 2010 Budget d'immobilisations

L'enveloppe du programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en 2010 s'élevait à 8 036 000 \$.

### Principales réalisations

- Poursuite de l'investissement en achat de livres et conception des plans et devis, avec la firme lauréate du concours d'architecture, pour la nouvelle bibliothèque Marc-Favreau.
- Programme d'amélioration des aménagements dans les parcs Beaubien, Étienne-Desmarteau, Sainte-Bernadette, Lafond et Saint-Jean-de-la-Croix dans le cadre du PR@M-familles, dont l'enveloppe budgétaire pour l'arrondissement est de 1 200 000 \$, financé à 70 % par la Ville de Montréal et à 30 % par l'arrondissement.
- Implantation de nouvelles mesures d'apaisement de la circulation pour assurer la sécurité des citoyens, pour un montant de 2 500 000 \$.
- Octroi du contrat de services professionnels pour les travaux de mise aux normes de l'aréna Père-Marquette.
- Conception des plans et devis ainsi que début des travaux de réfection de la patageoire et du chalet du parc Lafond.
- Divers projets de réfection de l'actif immobilier de l'arrondissement, dont le remplacement du plancher du gymnase et l'entretien majeur du système de réfrigération de la patinoire du centre Étienne-Desmarteau, l'installation d'un système de climatisation à la maison de la culture Rosemont–La Petite-Patrie ainsi que la rénovation générale du garage du complexe des Carrières, pour un coût total de 3 200 000 \$.





## 2011 Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie pour 2011 est établi à 58 781 100 \$.

Les revenus d'arrondissement anticipés s'élevaient à 3 734 600 \$.

D'après l'analyse de l'évolution des dépenses jusqu'à présent, ces prévisions seront respectées.

### Priorités

Mise en place d'un ambitieux programme de développement durable touchant à tous les aspects de la vie urbaine :

- Lutte contre les îlots de chaleur, entre autres, par le verdissement (ruelles vertes, plantation d'arbres, verdissement des stationnements, etc.), l'installation de toitures réfléchissantes et l'utilisation de matériaux perméables pour les aires de stationnement et d'entreposage.
- Réduction de l'enfouissement par la distribution de grands bacs roulants pour la collecte des matières recyclables et par l'implantation de collectes des résidus alimentaires dans des secteurs déterminés ainsi que de sites communautaires de compostage à des endroits stratégiques.
- Amélioration de la qualité de vie dans les quartiers par la lutte contre la pollution sonore et la surveillance des parcs. Sécurisation des aires de jeu et poursuite de leur mise aux normes.
- Soutien actif aux divers projets de revitalisation urbaine axés sur le développement durable tels que Norampac, les anciens ateliers municipaux Rosemont, l'ancien centre Raymond-Préfontaine et le secteur Bellechasse.
- Poursuite de l'implantation des mesures d'apaisement de la circulation.

## 2011 Budget d'immobilisations

En 2011, l'enveloppe du programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie est constituée d'un montant de 8 036 000 \$.

### Principales dépenses d'immobilisations

- Poursuite du projet de construction de la bibliothèque Marc-Favreau, de l'achat de livres et de leur traitement documentaire, pour un montant de 17 000 000 \$, et poursuite des démarches pour que le financement du budget de fonctionnement de la bibliothèque soit assumé par la Ville.
- Mise en place de nombreuses nouvelles mesures d'apaisement de la circulation sur l'ensemble du territoire, particulièrement autour des écoles, des ruelles et des rues résidentielles, pour un montant prévu de 2 100 000 \$.
- Début, sous peu, d'importants travaux de mise aux normes de l'aréna Père-Marquette. Ce projet est évalué à près de 10 200 000 \$ et le financement proviendra à 80 % de la Ville de Montréal et à 20 % de l'arrondissement.
- Travaux de rénovation majeure de la patinoire et du chalet du parc Lafond, pour un montant de 1 800 000 \$, financé à 70 % par l'arrondissement et à 30 % par le Fonds de soutien aux installations sportives municipales de la Ville de Montréal.
- Réfection et mise aux normes des parcs du Bois-des-Pères, Beaubien, De Gaspé, Rosemont, Jean-Duceppe, Joseph-N.-Drapeau, Molson, Père-Marquette et Saint-Émile, tous des projets approuvés dans le cadre du programme d'amélioration des aménagements dans les parcs du PR@M-Familles, dont les travaux se dérouleront en 2011 ou en 2012. L'enveloppe budgétaire est passée de 1 200 000 \$ à 1 800 000 \$. Le financement sera désormais assumé à parts égales par la Ville de Montréal et l'arrondissement.

## 2012 Orientations budgétaires

- Réfection de rues et de trottoirs selon les priorités.
- Début de la construction de la bibliothèque Marc-Favreau.
- Mise aux normes de l'aréna Père-Marquette.
- Réfection et mise aux normes du chalet du parc du Pélican et des toitures des chalets des parcs de la Louisiane et Père-Marquette, dans le cadre du programme d'amélioration des aménagements dans les parcs du PR@M-Familles, dont l'enveloppe budgétaire pour l'arrondissement sera de 900 000 \$, financée à parts égales par l'arrondissement et la Ville de Montréal. Le programme était prévu pour trois ans et sera prolongé jusqu'en 2013. Le montant prévu en 2012 sera réparti à parts égales entre 2012 et 2013.
- Réalisation d'études de faisabilité pour l'aménagement de la maison du citoyen sur le site de l'actuel centre Rosemont. Le projet prévoit la construction d'une nouvelle piscine, la conversion de la piscine actuelle en une maison de la culture, et l'aménagement de bureaux administratifs et de la mairie.
- Création d'un fonds d'aide aux initiatives culturelles.
- Soutien actif aux divers projets de revitalisation urbaine tels que Norampac, le site des anciens ateliers municipaux Rosemont, le centre Raymond-Préfontaine et le secteur Bellechasse.
- Poursuite de l'implantation de mesures de développement durable (lutte contre la pollution, promotion des transports actifs et collectifs).